



ASSOCIATION ROMANDE  
DES FORMATEURS



**FFA-BF-M1 - Certificat FSEA de formateur d'adultes  
Session 2017 - 2**

« Animer des sessions de formation pour adultes »



# Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Compétences opérationnelles .....	3
3. Prérequis .....	3
4. Modalités d'inscription .....	3
5. Compétences .....	4
6. Durée de la formation .....	4
7. Déroulement et intervenants.....	5
8. Bibliographie et supports de cours .....	5
9. Méthodes et outils .....	5
10. Évaluation des compétences.....	6
11. Conditions d'obtention du certificat modulaire .....	7
12. Positionnement du module .....	7
13. Coaching (1heure offerte par l'association) .....	7
14. Planification du cursus.....	8



## 1. Introduction

Cette formation est un des piliers de notre offre. Dispensée depuis des années, elle a amené de nombreux participants à poursuivre leur cursus jusqu'à l'obtention du Brevet fédéral de formateur. En effet, nos formateurs ayant une grande expérience pédagogique et du terrain, ils vous accompagneront tout au long du cursus de formation en vous apportant tout le soutien nécessaire.

La reconnaissance des acquis de cette formation vous conduira à l'obtention du premier module conduisant au brevet de formateur. Le certificat FSEA 1 «**Animer des sessions de formation pour adultes**» est le premier niveau de qualification de base reconnu sur le plan national pour les formateurs qui animent des cours pour adultes dans un cadre prédéfini. Depuis bientôt 20 ans, le certificat FSEA est devenu un standard de formation reconnu par les institutions de formation continue et les organismes d'Etat.

Pour le certificat FSEA, deux documents sont essentiels. Il s'agit du **Descriptif de module (DM)** qui indique les exigences et du **Profil de compétence (Co-Re)** qui donne une vue d'ensemble des compétences (opérationnelles) et des ressources nécessaires pour l'acquisition des compétences visées. Tout deux sont disponibles sur le site <http://www.alice.ch>.

## 2. Compétences opérationnelles

Préparer, animer et évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine spécifique, sur la base de concepts, de plans de formation et de supports didactiques donnés.

## 3. Prérequis

Compétences dans son domaine professionnel spécifique. Une expérience préalable dans la formation d'adultes favorise la réussite du module de formation. Il est expressément recommandé d'animer des formations destinées à des adultes, au plus tard en parallèle avec la participation au module.

## 4. Modalités d'inscription

Afin de vous inscrire à cette formation, il vous faut fournir un curriculum vitae, des attestations de pratique de vos employeurs respectifs. Cela nous permet d'assurer que vous répondez aux exigences de ce module.



## 5. Compétences

À la fin de la formation le ou la participant(e) est capable de :

1. Appliquer les objectifs globaux, l'approche andragogique et d'autres directives institutionnelles à ses sessions de formation.
2. Concilier les objectifs et les contenus donnés avec les conditions-cadres et les besoins des groupes spécifiques d'apprenant-e-s.
3. Formuler les objectifs de séquences de formation, et vérifier les acquis par des méthodes appropriées.
4. Planifier des séquences de formation sur la base de critères liés à la formation d'adultes et motiver ses choix de méthodes, également par rapport à la matière et au domaine professionnel spécifiques.
5. Planifier la démarche didactique et méthodologique de manière à favoriser la participation active des apprenant-e-s.
6. Donner, sur la base de critères définis, des retours formatifs aux apprenant-e-s quant à leurs progrès.
7. Gérer le plan des relations et des interactions entre formateur / formatrice et apprenant-e-s ainsi qu'entre les apprenant-e-s eux-mêmes.
8. Mener une réflexion sur sa manière d'agir dans le rôle de formateur / formatrice et en tirer les conclusions.

## 6. Durée de la formation

- 90 h. de temps de présence net au cours
- 165 h. de travail autonome
- 150 h. d'expérience pratique dans la formation d'adultes, sur une durée d'au moins 2 ans

Environ la moitié du temps indiqué pour le travail autonome est organisé par le formateur / la formatrice du module. Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.

Le module correspond à 13,5 crédits ECTS (y compris les 150 h. d'expérience pratique).



## 7. Déroulement et intervenants

Jour 1	<b>Journée d'introduction</b>	Jean-Marc Guscetti
Jour 2	<b>Objectifs et évaluation</b>	Odile Yamo Luthi
Jour 3	<b>Méthodes et outils pédagogiques</b>	Jean-Marc Guscetti
Jour 4	<b>Relation et rôles du formateur</b>	Monique Hadl
Jour 5	<b>Communication et interactions</b>	Monique Hadl
Jour 6	<b>Apprentissage</b>	Pierre-Alain Bex
Jour 7	<b>Dynamique de groupe, partie 1</b>	Pierre-Alain Bex
Jour 8	<b>Dynamique de groupe, partie 2</b>	Pierre-Alain Bex
Jour 9	<b>Scénario pédagogique</b>	Odile Yamo Luthi
Jour 10	<b>Support de cours</b>	Odile Yamo Luthi
Jour 11	<b>Tendances actuelles et consolidation</b>	Odile Yamo Luthi

Jour 12	<b>Démonstration de pratique, mini-leçon</b>	Jean-Marc Guscetti
Jour 13	<b>Démonstration de pratique, feed-back</b>	Jean-Marc Guscetti

Jour 14	<b>Évaluation finale et transfert</b>	Jean-Marc Guscetti
---------	---------------------------------------	--------------------

## 8. Bibliographie et supports de cours

- ✓ Supports papiers et/ou numérisés distribués ou disponibles sur la plateforme Moodle.
- ✓ La Boîte à outils des formateurs, Dunod, 2016 - 3ème édition, EAN13 : 9782100745975

## 9. Méthodes et outils

Les méthodes utilisées dans cette formation sont essentiellement basées sur la mise en pratique des connaissances acquises. Les principaux outils usuels et méthodes en formation des adultes seront présentés et pourront être expérimentés lors de la formation.

Nos formateurs sont des praticiens expérimentés évoluant dans des domaines professionnels très différents, ce qui nous permet de présenter cette large palette d'activités.



## 10. Évaluation des compétences

L'évaluation des compétences pour ce module consiste en une démonstration pratique documentée (brève séquence de formation), avec une évaluation de la planification, de la réalisation et de la réflexion.

### a. Séquence de formation (mini-leçon)

Vous construirez puis animerez une séquence de formation pendant la formation. Notre formateur évaluera votre prestation et vous donnera un feedback précis sur votre séquence de formation.

#### **Critères d'évaluation**

##### **Compétences sociales**

- ✓ Perception du groupe
- ✓ Conduite et modération du groupe

##### **Compétences personnelles**

- ✓ Assurance, impact et rayonnement personnels
- ✓ Expression orale

##### **Démarche didactique et méthodologique**

- ✓ Formulation des objectifs
- ✓ Transmission des contenus, conception des différents aspects du rôle du formateur
- ✓ Choix des contenus, méthodes, médias et formes de visualisation adaptés au groupe
- ✓ Gestion du temps

##### **Capacité de réflexion (sur la base de la documentation et de l'auto-évaluation)**

- ✓ Planification et réflexions exhaustives
- ✓ Auto-évaluation, interprétation du feedback, conclusions tirées

### b. Auto-évaluation d'une séquence de formation

Après visualisation de la vidéo de votre prestation, vous éditez un rapport d'auto-évaluation, d'au moins une page, de la séquence de formation que vous aurez animée.

### c. Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel

Un rapport est à fournir au plus tard 3 mois après la fin de la formation, que vous aurez à rédiger sur votre processus d'apprentissage.



## 11. Conditions d'obtention du certificat modulaire

Pour l'obtention du certificat FSEA, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. **Au moins 80% de présence** et de participation active aux cours.
2. **Appréciation « acquis » pour l'évaluation des compétences** par les formateurs des modules.
3. **Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel** : La réflexion est consignée par écrit et attestée par le formateur du module. Un feed-back est facultatif.
4. **Attestation d'une expérience pratique dans la formation d'adultes sur une durée d'au moins 2 ans, à temps partiel, pour un total de 150 heures**

Une fois les conditions réunies, le Certificat est délivré avec une validité illimitée.

Toute personne qui, après avoir conclu le module et réussi l'évaluation des compétences pour le Certificat FSEA, ne peut pas encore attester les heures d'expérience pratique requises pour l'obtention du Certificat FSEA, reçoit dans un premier temps une attestation de participation au module.

## 12. Positionnement du module

Le module FFA–BF-M1 « Animer des sessions de formation pour adultes » plus l'expérience pratique requise constituent le Certificat FSEA (niveau 1 du système modulaire Formation des formateurs /formatrices d'adultes).

Le module 1 est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre « Formateur / Formatrice avec brevet fédéral » (niveau 2 du système modulaire Formation des formateurs / formatrices d'adultes).

## 13. Coaching (1heure offerte par l'association)

Dans le cadre de la formation, les participants bénéficient d'une heure de coaching gratuit sur un thème en relation avec leur pratique professionnelle de formateur/trice.

Les participants bénéficient de ce coaching durant la formation ou dans **un délai de 3 mois après la formation**. Pour cela, il est nécessaire de prendre contact avec le coordinateur de formation, ou le secrétariat, pour faire valoir son droit au coaching et exprimer le besoin.

Dès l'acceptation de la demande, une mise en relation sera proposée avec un membre actif de l'association faisant partie d'un pool de formateurs.

# FFA M1 - 2017-2 - Animer des sessions de formation pour adultes

Session automne 2017



2017 Septembre		2017 Octobre		2017 Novembre		2017 Décembre		2018 Janvier		2018 Février		2018 Mars					
1	V			1	M			1	L			1	J	Jour 13	1	J	
2	S			2	J	Jour 4		2	S			2	V		2	V	
3	D			3	V			3	M	Vacances		3	S		3	S	
4	L			4	S			4	L			4	D		4	D	
5	M			5	J	Jour 2		5	V			5	L		5	L	
6	M			6	V			6	L			6	M	Jour 7	6	M	
7	J			7	M			7	J			7	M	Jour 14	7	M	
8	V			8	D			8	V			8	J		8	J	
9	S			9	L			9	M			9	V		9	V	
10	D			10	M			10	V			10	S		10	S	
11	L			11	S			11	L			11	D	Jour 9	11	D	
12	M			12	D			12	M			12	L		12	L	
13	M			13	V			13	L			13	M		13	M	
14	J			14	S			14	M			14	J		14	J	
15	V			15	D			15	V			15	L		15	L	
16	S			16	L			16	J	Jour 5		16	M		16	M	
17	D			17	V			17	D			17	M	Jour 10	17	S	
18	L			18	M			18	S			18	J		18	D	
19	M			19	J			19	D			19	V		19	L	
20	M			20	V			20	L			20	M		20	M	
21	J			21	S			21	M			21	J	Jour 8	21	D	
22	V			22	D			22	V			22	L		22	J	
23	S			23	L			23	J	Jour 6		23	M		23	M	
24	D			24	M			24	V			24	D		24	M	Jour 11
25	L			25	M	Jour 3		25	S			25	L		25	D	
26	M			26	J			26	D			26	M		26	V	
27	M	Jour 1		27	V			27	L			27	M	Vacances	27	S	
28	J			28	S			28	M			28	J		28	D	
29	V			29	D			29	V			29	L		29	M	
30	S			30	L			30	J			30	S		30	V	Férié
				31	M			31	D			31	M	Jour 12	31	S	

Lieu des cours : Hotelis SA - Centre de formation, Avenue de la Gottaz 36, 1110 Morges Tél : +41 21 811 59 60

Programme de la formation et indications des intervenants				
	Thèmes Formateurs	Horaires	Objectifs traités selon référentiel	Contenus traités selon référentiel
Jour 1 27.09.17	<b>Journée d'introduction</b> Monsieur Jean-Marc Gusceti	8h30 - 17h00	1 - 7 - 8	A - B - C - D - E - F - I - M - P -
Jour 2 05.10.17	<b>Objectifs et évaluation</b> Madame Odile Yamo Luthi	8h30 - 17h00	1 - 2 - 3 - 6	B - C - J -
Jour 3 25.10.17	<b>Méthodes et outils pédagogiques</b> Monsieur Jean-Marc Gusceti	8h30 - 17h00	2 - 4 - 5 - 6	B - D - F - G - H - I - M
Jour 4 02.11.17	<b>Relations, affirmation et rôles du formateur</b> Madame Monique Hadl	8h30 - 17h00	5 - 6 - 7 - 8	F - I - K - L - O - P
Jour 5 16.11.17	<b>Communication et interactions</b> Madame Monique Hadl	8h30 - 17h00	5 - 6 - 7 - 8	F - I - K - L - O
Jour 6 22.11.17	<b>Apprentissage</b> Monsieur Pierre-Alain Bex	8h30 - 17h00	2 - 6 - 8	A - B - C - D - E - F - G - I - J - P
Jour 7 06.12.17	<b>Dynamique de groupe, partie 1</b> Monsieur Pierre-Alain Bex	8h30 - 17h00	4 - 5 - 6 - 7 - 8	E - F - K - L - M - N - O -
Jour 8 21.12.17	<b>Dynamique de groupe, partie 2</b> Monsieur Pierre-Alain Bex	8h30 - 17h00	4 - 5 - 6 - 7 - 8	E - F - K - L - M - N - O -
Jour 9 11.01.18	<b>Scénario pédagogique</b> Madame Odile Yamo Luthi	8h30 - 17h00	1 - 2 - 3 - 4 - 5	B - C - D - E - F - H - J
Jour 10 17.01.18	<b>Supports de cours</b> Madame Odile Yamo Luthi	8h30 - 17h00	2 - 3 - 5	B - C - D - E - G - H - I - J - K -
Jour 11 24.01.18	<b>Tendances actuelles et consolidation</b> Madame Odile Yamo Luthi	8h30 - 17h00	1 - 2 - 3 - 4 - 5	A - B - D - E - F - G - H - J -
Jour 12 31.01.18	<b>Mini-leçons et feedback</b> Monsieur Jean-Marc Gusceti	8h30 - 16h00	2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8	B - C - D - F - H - I - J - K - L - M - N - P
Jour 13 01.02.18	<b>Mini-leçons et feedback</b> Monsieur Jean-Marc Gusceti	8h30 - 16h00	2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8	B - C - D - F - H - I - J - K - L - M - N - P
Jour 14 07.02.2018	<b>Évaluation finale et transfert</b> Monsieur Jean-Marc Gusceti	8h30 - 16h00	Toutes (1 à 8)	Tous (A à P)
Jusqu'à 3 mois après la formation	<b>Travaux à fournir après la formation</b>	<b>Réflexion sur le processus d'apprentissage</b>		
A transmettre à	Monsieur Pierre-Alain Bex Rte de la Léchaire 7, 1607 Les Thioleyres	078 756 94 10 <a href="mailto:bexpa@bluewin.ch">bexpa@bluewin.ch</a>	Feedback facultatif	

ARFOR - Association Romande des formateurs - Saars 25, 2000 Neuchâtel

Coordination de formation : Jean-Pierre Besse 076 417 32 32

Version 27.11.2016



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### COORDONNÉES DU PARTICIPANT (COMPLÉTER EN MAJUSCULE)

Madame     Monsieur     Entreprise

Nom / Raison sociale \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA + Ville \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Natel \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_ Tél. prof. \_\_\_\_\_

Membre ARFOR :  oui     non

Demande d'admission ARFOR :  oui     non

Numéro du bon à faire valoir pour cette formation

<b>Tarif membre ARFOR</b>	<b>CHF 3980.-</b> (Supports de cours compris)
<b>Tarif non-membre ARFOR</b>	<b>CHF 4580.-</b> (Supports de cours compris)

**FONCTION DANS L'ENTREPRISE :**

**ACTIVITÉS PRINCIPALES DANS LA FORMATION :**

Par sa signature, le participant confirme qu'il a pris connaissance des Conditions générales disponibles sur le site Internet de l'ARFOR, et qu'il les accepte.

Lieu et date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Comment avez-vous pris connaissance de nos formations ?**

Votre entreprise     Conférence, atelier de l'ARFOR     Internet  
 Manifestation ou salon RH     Un membre de l'ARFOR     autre \_\_\_\_\_



## CONDITIONS GENERALES

### LES PRIX COMPRENNENT

- Location de salle et matériel
- Documentation aux participants

### CERTIFICATS

Pour la formation FFA–BF-M1 : « Animer des sessions de formation pour adultes » :

Le certificat est délivré selon les conditions décrites dans le descriptif.

### LITIGES

Pour la formation FFA–BF-M1 : « Animer des sessions de formation pour adultes » :

Voie de recours : Tout recours sera traité selon les conditions décrites dans le descriptif.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Si le participant annule le cours :

- du 30ème au 15ème jour précédant la date de début du cours: le 50 % de la facture est dû
- dès le 14ème jour: la totalité de la finance d'inscription sera perçue.

### FOR JURIDIQUE

Le for juridique est Lausanne

## INFORMATIONS

**ARFOR - Association Romande des formateurs**

Secrétariat opérationnel

Avenue de Saars 25

2000 Neuchâtel

☎ +41 (0) 848 802 999

[info@arfor.ch](mailto:info@arfor.ch)

[www.arfor.ch](http://www.arfor.ch)